



FORMATION – CERTIPHYTO

RENOUVELLEMENT Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément

Pour acheter et appliquer des produits phytos sur votre exploitation, vous devez être détenteur.rice du certificat individuel

Durée : 1 jour

Dates : En fonction de la date d'expiration de votre certiphyto

Lieu : Mâcon ou Davayé ou Antennes CA71

Inscription : à réception du bulletin dans la limite des places disponibles.

Public : Agriculteurs.trices de Saône-et-Loire

Intervenant.e : Conseiller.ère.s spécialisé.e.s en cultures et viticulture en pratiques alternatives – Chambre d'agriculture 71

Responsable de stage : Conseiller.ère.s spécialisé.e.s en cultures et viticulture en pratiques alternatives – Chambre d'agriculture 71

Prix : P7 - Formations préparatoires au certiphyto – Plan Ecophyto. Se référer à la grille des tarifs disponible à cette adresse (www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr)

Coût : Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leurs cotisations. 140 €/jour si non à jour. Autres publics, 190 €/jour.
(Voir conditions générales de vente sur le bulletin d'inscription)

Attestation de fin de formation remise dans la semaine qui suit la formation.

Personnes en situation de handicap, contactez-nous directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.



Bénéficiez d'un **crédit d'impôt** de 80.14 € par jour.



Des journées de service de **remplacement pour vous former à tarif réduit**. Contactez le 06 49 93 69 31



Objectifs

- Renouveler son certificat autorisant l'achat et l'application des produits phytopharmaceutiques (articles 5 et 6 de la Directive Européenne de janvier 2009)
- Connaître les évolutions réglementaires et techniques



Pré-requis

- Votre certificat individuel arrive à échéance (Environ 6 mois avant la date d'expiration).



Contenu et méthodes pédagogiques

- Prévention des risques pour la santé des personnes
 - Réglementation sur l'utilisation des pesticides
 - Stratégies pour limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
 - Prévention des risques pour l'environnement
- Méthodes participatives qui mixent partages d'expériences, échanges, apports des formateurs, quiz...



Méthode d'évaluation

- Exercices pratiques
- Questionnaire d'évaluation

A l'issue de la formation, muni.e de l'attestation de formation, faire la demande de certificat sur le site « Service Public »

Inscription : Nathalie CAYOT – 06 43 47 20 36 – certiphyto_ca71@sl.chambagri.fr